

FACTURE N° 5030026
N/REF : 25/02/2025 10H14 C:007697 I:55885
V/REF : 11789
V/Email reçu le Mardi 25/02/2025 à 10H14

PROTECNO

**2 RUE CHARLES JOURDE
ZI DE KERGANAN
29200 BREST**

IMMEUBLE : 2 JOURDE PROTECNO
2 RUE CHARLES JOURDE
29200 BREST

Guipavas, le 05 Mars 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : PROTECNO 2 RUE CHARLES JOURDE BREST
MOTIF : VOTRE ACCORD SUR NOTRE DEVIS N° 5020026 DU 19/02/2025
Donneur d'ordre : M. X. BELMONT

INTERVENTION DU 27/02/2025
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CURAGE CANALISATION DEPUIS L'EXTÉRIEUR VERS L'INTÉRIEUR
PASSAGE CAMÉRA DEPUIS LE REGARD EXTÉRIEUR VERS LE REGARD INTÉRIEUR
OBSERVATIONS : BLOCAGE JUSTE APRES LE TROU DE SCIE CLOCHE FAIT A
L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT
PASSAGE CAMÉRA DEPUIS L'INTÉRIEUR VERS L'EXTÉRIEUR
OBSERVATIONS : BLOCAGE JUSTE APRES LE T DE VISITE DANS LE BÂTIMENT
LE PROBLEME CE TROUVE ENTRE LES DEUX

VIDÉOS ENVOYÉES VIA 'GROS FICHIERS' A MAINTENANCE.PROTECNO@GTID.FR
ET OLIVIER.TRAON@GTID.FR LE 05/03/2025

OBSERVATIONS : SB LCOMPTER EMAIL en CC le 05/03/25 à 15H49 Olivier.traon@gtid.fr
SB LCOMPTER Email envoyé le 05/03/25 à 15H49 M. X. BELMONT
RM TT Email envoyé le 19/02/25 à 17H44 M. X. BELMONT
RM TT Email envoyé le 19/02/25 à 16H32 M. X. BELMONT

N/REF : 25/02/2025 10H14 C:007697 I:55885

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	250,00	250,00
	TOTAL H.T.		250,00
	T.V.A. a 20,00%		50,00
	TOTAL T.T.C.En EURO		<u>300,00</u>

Ordonnance du 1/12/1986 -

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.

TVA acquittée sur les encaissements.